

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 mai 2021

**VIVEA, fonds d'assurance formation agricole et la Fédération Nationale des Cuma s'associent pour faciliter l'accès à la formation et dynamiser l'offre à destination des 224 000 agriculteurs contributeurs VIVEA et adhérents du réseau Cuma. Un accord-cadre de trois ans est signé en date du 10 mai 2021.**

Face aux récentes évolutions du contexte agricole, les agriculteurs doivent s'adapter à de nouvelles contraintes d'une part d'ordre environnemental (réchauffement climatique, épuisement des ressources (énergies fossiles), atteintes à la biodiversité et d'autre part d'ordre économique et social (PAC 2023-2027, demande alimentaire croissante, fluctuation des prix, multiperformance).

L'organisation en Cuma est un outil puissant pour développer la performance et la résilience des exploitations. Mais la condition essentielle de la réussite de ces initiatives collectives est l'accès des adhérents et des responsables de Cuma à des formations professionnelles adaptées.

Cette collaboration renouvelée reposera désormais sur deux volets majeurs ayant pour finalité de faciliter l'accès à la formation des adhérents des CUMA.

- > Un volet « Formation » reposant sur 4 axes principaux à savoir :
  - L'acquisition de méthodologie visant le développement stratégique et la gestion d'une coopérative ;
  - Le développement d'une culture Ressources Humaines ;
  - Le développement de l'agroécologie ;
  - Le développement de formations pour faire face et s'adapter au changement climatique.
  
- > Un volet « Prospectives et échanges » pour anticiper les problématiques de demain et faire émerger les besoins en formation.

**VIVEA et la FNCuma encouragent tous les agriculteurs à se former pour développer la valeur ajoutée, anticiper et s'adapter avec efficacité aux nouveaux contextes à venir.**

**À propos de VIVEA – [www.vivea.fr](http://www.vivea.fr) :**

VIVEA est le fonds d'assurance formation des actifs non-salariés agricoles, habilité par arrêté le 30 novembre 2001.

Mis en place par la profession agricole créé par convention entre les 4 syndicats représentatifs : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Jeunes agriculteurs (JA), Confédération paysanne et Coordination rurale ; et deux organisations agricoles à vocation générale : l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) et la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (CNMCCA).

VIVEA accompagne les chefs d'entreprise du secteur agricole et leurs conjoints dans le développement de leurs compétences et le financement de leur formation professionnelle continue :

- ▶ En mutualisant la contribution formation professionnelle continue de ses 529 000 chefs d'exploitation et entrepreneurs agricoles et ruraux ;
- ▶ En étudiant les besoins en compétences de ses contributeurs par ses activités de veille du contexte et de prospective métier ;
- ▶ En orientant l'offre de formation par son expertise en ingénierie de formation ;
- ▶ En achetant des prestations de formation aux organismes de formation habilités ;
- ▶ En optimisant ses ressources par la recherche et la gestion de cofinancements nationaux et européens.

**À propos de la FNCuma – [www.fncuma.fr](http://www.fncuma.fr) :**

La FNCUMA anime le réseau fédératif des CUMA de France, soit plus de 10 000 coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA). Ces CUMA regroupent un agriculteur sur deux, qui investissent ensemble dans du matériel pour utiliser ces équipements sur leurs exploitations. La FNCUMA mène des actions de terrain et des études participant ainsi à l'amélioration du fonctionnement de ces groupes et à la dynamique locale. Elle apporte son expertise dans de nombreux domaines (agroéquipement, gestion de l'espace rural, emploi...) auprès des Institutions et travaille conjointement avec les organisations professionnelles agricoles.

Chiffres clés CUMA :

- 11 740 CUMA en France
- 202 000 adhérents de CUMA en France, soit une exploitation agricole sur deux
- 452 millions d'euros d'investissement réalisés en 2017

**Contact presse :**

Service communication VIVEA – [communication@vivea.fr](mailto:communication@vivea.fr)